

Bobines pour filature et tissage tubes, brochettes, biots, épeulots, canettes, busettes, ayant une longueur ne dépassant pas 10 centimètres, ayant une longueur supérieure.....	" 50.00 30.00
15.00 10.00	" 15.00 10.00
Petites bobines à dévider pour fil à coudre, en bois commun, ni vernies, ni teintes.....	" 10.00 7.50
Autres objets non vernis.....	" 10.00 7.50
Autres objets vernis.....	" 16.00 12.00
602 bis. Ouvrages de tournerie.....	" 25.00 15.00
602 les mêmes ouvrages vernis.....	100 30.00 20.00
603 Bois équarris pour navettes au-dessous de 500 grammes.....	id 30.00 20.00
603 bis Navettes pour tissage de toute sorte, finies ou non finies.....	" 100.00 60.00
603 ter. Manches d'instruments agricoles en frêne d'une longueur inférieure à 2 m. 40 et d'un diamètre inférieur à 55 millimètres.....	" Exempts
603 Autres ouvrages en bois.....	" 15.00 12.50
648 Allumettes chimiques et bois préparés pour allumettes.....	" 12.00 12.00

De ce qui précède résulte :

Que l'échelle du tarif sur les bois sciés, varie suivant l'épaisseur des bois, il s'ensuit que notre principal article d'exportation, *Pin et Sapin*, devra payer un droit d'entrée en France sur 1000 pds B. M. ou 1320 kil. de

Madriers ou Plançons Tr. max. Tr. min.	
Au-dessous de 3 1/5	
pouces, frs.....	19.50 13.00
Madriers au-dessus de 1 2/5 à 3 1/5 pouces.....	22.75 16.25
Planches au-dessous de 1 2/5 pouces.....	32.50 22.75

La différence entre le tarif général et le tarif minimum est ainsi 6.50 frs sur les deux premières catégories et 9.75 frs sur la dernière.

Un même calcul se fait avec les autres bois, en tenant compte de la pesanteur spécifique de chaque espèce.

Pour faciliter la conversion des valeurs, le franc peut être considéré valoir 20 cents de notre monnaie.

GEQ. BALCER.

Nous prions instamment nos abonnés qui déménagent au mois de mai de ne pas oublier de nous faire connaître leur nouvelle adresse, aussitôt que possible, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans la réception du journal.

Un tribunal de la Colombie Anglaise a décidé qu'un créancier qui fait arrêter son débiteur et le met en prison pour dettes, perd tout recours civil, parce qu'il a dû épuiser tout autre moyen de se faire payer avant de s'attaquer à la liberté de son débiteur.

Mutual Reserve Fund Life Association of New-York.

Le succès des uns a toujours excité l'envie des autres. Aussi le succès de la Mutual Reserve Fund Life Association of New-York lui a suscité maints ennemis jaloux qui ne laissent jamais en repos cette compagnie florissante.

Au moins l'attaque inqualifiable dont elle vient d'être l'objet de la part du *New-York Herald* aura-t-elle servi à mettre mieux en lumière la prospérité toujours croissante de cette compagnie.

En effet, pour répondre à la nouvelle fausseté publiée par le susdit journal qu'une "demande de nomination d'un syndic avait été faite pour la Mutual Reserve, compagnie d'assurance sur la vie", la dite Compagnie s'est adressée à l'hon. Théodore E. Hancock avocat général de l'Etat de New-York et à Mr James F. Pierce, surintendant d'assurance du même Etat.

Nous publions plus loin les deux réponses qui démontrent à l'évidence 1o qu'aucune demande de syndic n'avait été adressée à l'avocat général et 2o qu'après un examen minutieux l'état des affaires de la Mutual Reserve Fund est des plus favorable, des plus prospère et des plus solide.

La compagnie possède en placements hypothécaires \$3,940,301.68 ; un actif roulant de \$231,079.64, soit en actif brut, \$4,171,381.42, et ses obligations sont estimées à \$697,815.32.

De telle sorte que la marge pour les assurés est assez vaste pour leur donner la plus entière confiance.

La "Mutual Reserve Fund Life Association" paie libéralement et avec la plus stricte ponctualité toutes les légitimes réclamations de ses associés et leur offre toutes les meilleures garanties de bon placement.

Le gérant-général de la Mutual Reserve Fund Life, de New-York, pour Montréal et le Canada, est M. D. Z. Bessette.

Sous l'habile et soigneuse administration de M. Bessette, dont la réputation dans le monde des affaires est brillamment établie, la compagnie a prospéré et fait d'excellentes affaires dans tout le Canada.

Nul doute que l'avenir répondra au passé de la "Mutual Reserve".

On sait que la "Mutual Reserve Fund Life Association" ne charge sur le montant assuré qu'environ 50 p. 100 comparativement aux primes de ses concurrentes. C'est la raison des difficultés qu'on lui suscite.

MODES ET NOUVEAUTES

LAINES

Marché d'Anvers. — A la fermeture de la semaine passée succéda lundi une hausse inopinée de 10/15 centime pour le peigné et de 2 centimes pour le suint sur les cours de samedi. Ce mouvement fit surgir dès le lendemain des vendeurs, soit en arbitrage contre importations, soit sur la conviction qu'il y avait quelque exagération à marcher si vite et qu'une réaction s'ensuivrait. Elle se fit en effet et l'avance acquise pour le peigné fut peu à peu reperdue. Le ton redevient toutefois un peu meilleur ce matin sur l'arrivée de nouveaux ordres d'achat.

L'offre de suint ayant été peu abondante, les cours de lundi dernier se maintinrent parfaitement.

De l'ensemble des avis qui nous parviennent on peut déduire que, à part des fluctuations passagères, comme celle qui vient d'avoir lieu, la laine est appelée, sinon à monter fortement, du moins à se raffermir graduellement.

COTONS.

Marché de Manchester. — Notre marché, sous l'influence des rapports animés sur les cotons, a été très ferme pendant toute la semaine et la plupart des filateurs ont haussé leurs prix considérablement. Par suite de cette activité à Liverpool et New York, beaucoup d'offres sont venues dans notre marché et quoique une bonne partie des propositions étaient limitées trop bas pour trouver des accepteurs, les transactions ont été néanmoins assez importantes. Beaucoup des filateurs ont trouvé le moyen de disposer de leurs stocks à une petite avance ou de s'assurer des contrats pour quelques mois en avant.

La demande a été très active pour les retords à 2 bouts 42 angl., ce qui a de beaucoup amélioré la situation des filateurs de ce numéro. En No 32, retords à deux bouts aussi, il s'est traité des affaires d'une certaine importance.

En numéros moyens cannettes et bobines Louisiane, il y avait de fortes propositions sur le marché, mais seulement une moitié a pu être placée.

Les ventes de la semaine à Liverpool se montent à 111,000 balles, chiffre qui n'a pas été atteint depuis longtemps et dépassant l'évaluation de 9,000 balles.